Tarif des services IDESS

Les tarifs peuvent varier selon la catégorie à laquelle vous appartenez

Public 1 :

Vous bénéficiez du revenu d'intégration sociale (RIS) auprès du C.P.A.S.

Ou

Votre revenu est inférieur à 19.936,65 € selon votre dernier avertissement-extrait de rôle ou à 26.515,74 € s'il s'agit d'un ménage (à majorer de 2.791,00 € par enfant à charge).

Ou

Vous êtes bénéficiaire de l'intervention majorée en matière d'assurance soins de santé (Omnio).

Ou

Vous bénéficiez d'un service de Médiation de dettes.

Public 2 (maximum 20% des clients) :

Vos revenus annuels dépassent 19.936,65€ pour une personne isolée et 26.515,74 € pour un ménage.

Les petits travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement de votre habitation

	Limite	Prix
Public 1 :	75 heures par an	10,89 € de l'heure
Public 2 :	maximum 10 fois par an, à raison de 4 heures par prestation	12,10 € de l'heure

L'aménagement et l'entretien des espaces verts

	Limite	Prix
Public 1 :	75 heures par an	10,89 € de l'heure
Public 2 :	maximum 10 fois par an, à raison de 4 heures par prestation **avec limitations (*)**	12,10 € de l'heure

(*) Limitations pour le public 2:
1) La tonte des pelouses d'une surface supérieure à 300 m².
2) La taille des haies de plus de 40 mètres de long et de plus de 3 mètres de haut.
3) Le désherbage des abords de l'habitation et des cours de plus de 75 m².
4) Le bêchage des jardins et des potagers d'une surface supérieure à 150 m².
5) Le façonnage de bois de chauffage.
6) Le ramassage et l'évacuation des déchets, des feuilles et des branchages.

Le transport social

	Aller simple	Aller / retour
Entité	5 €	8 €
Hors entité	9 €	14 €

La buanderie sociale

Lessive et séchage : 1,50 € le kilo de linge (sauf pièces spéciales)
Repassage et raccommodage : 7 € de l'heure
Possibilité de prise et de remise à domicile : forfait de 1,50 €
Demandez nos tarifs détaillés.

Le magasin social

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 9H00 à 12H30.

- Produits de première nécessité, alimentation et hygiène, à des prix modiques. Quantités limitées par personne. Uniquement pour le public 1.
- Colis de l'Union Européenne et des banques alimentaires.
- Vente de vêtements de seconde main.